



DAMMARTIN-EN-GOËLE



*« redevenir une ville
où il fait bon vivre »*

Grand angle

Interview détaillée du maire.
p. 4 et 5

Zoom

Réservez le samedi 11 avril 2015.
p. 2

Coup de projecteur

Le Tennis club de Dammartin prépare sa
journée portes ouvertes - p.6

Zoom

État civil

Bienvenue à

- Derek MICHEL-ETIENNE né le 22 décembre 2014
- Luna SARDA, née le 4 janvier 2015
- Ryan FOLIO né le 5 janvier
- Inaya MALKI née le 5 janvier
- Adam NEKHILI né le 7 janvier
- Rani NEKHILI né le 7 janvier
- Dominic SHARTA né le 8 janvier
- Liham GUECHAÏRI né le 10 janvier

- Giulia ALVAREZ née le 11 janvier
- Adriana HALLOY née le 11 janvier
- Arthur MICAUD né le 11 janvier
- Timéo MARTINS né le 12 janvier
- Kassandra VILLANUEVA née le 13 janvier
- Owen FIDELE né le 14 janvier
- Eden DHAUSSY né le 15 janvier
- Liroy THUILLIER né le 26 janvier

Les infos pratiques

Les Taxis reviennent : tenez-vous prêts

Film et expositions sur la journée du 7 septembre 2014, grandes expositions, goûter pour les enfants et spectacle* sont au programme du samedi 11 avril prochain. L'engouement autour de l'opération des Taxis de la Marne fut tel, que la municipalité vous propose de redécouvrir cette journée autour de différentes animations au sein du gymnase du centre transformé pour l'occasion.

Participation des administrés

Pour permettre à tous ceux qui souhaitent participer, envoyez vos cinq plus belles photos pour une exposition temporaire au sein du gymnase du centre, le 11 avril prochain.

Apportez-les en mairie ou envoyez-les à l'adresse mail : communication@dammartin-en-goele.fr

* Spectacle de la Cie Coup de balai, « Becassine ou la vie d'un enfant à l'aube de la Grande Guerre 1914-1918 » : 3€

Plus de renseignements en mairie

Tél. 01 60 03 85 50 ou par mail à :

communication@dammartin-en-goele.fr

Troc des jardiniers : préparez vos boutures

N'attendez pas le samedi 11 avril. D'ores et déjà anticipez votre troc pour un échange fructueux le jour J.

Au troc des jardiniers, toutes les plantes sont les bienvenues : d'intérieur ou d'extérieur, légumes, vivaces, arbustes, graines, etc. Plantes annuelles, ou rustiques, même exotiques. La seule obligation : amener des plantes en bonne santé.

Plus vous apporterez des variétés différentes, plus le troc sera intéressant.

Au troc, c'est également l'occasion d'échanger des godets usagés de vos plantes, des pots de fleurs, en plastique ou en terre, des pots de yaourts vides (percez-en le fond), des bouteilles plastiques qui seront coupées en deux, et serviront d'éventuels contenants.

D'autres astuces à venir dans notre prochain numéro.

Plus de renseignements au service événement de la ville

Tél. 01 60 03 81 06

Clap

La médiathèque enrichit son offre



Afin d'améliorer encore plus son service en faveur des Dammartinois, la médiathèque George Sand, place des Prieurs, diversifie son offre de magazines au sein de l'espace « adulte ».

Dix-sept revues papiers - journaux ou magazines - ont rejoint les rayons : L'Équipe, Philosophie magazine, Le Point, Rock & Folk, Sciences humaines, Le Monde, Le Particulier, Télérama, Elle, Femme actuelle, Lire, Jeux vidéo magazine, Paris Match, Cuisine et vins de France, Maisons et travaux, Spirou, Auto-Moto

Au total, la médiathèque propose désormais 71 revues en tout genre, à lire sur place ou à emprunter.

Pour rappel : les modalités d'inscription à la médiathèque

- fournir une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile
- une autorisation parentale pour les mineurs.

Renseignements à la médiathèque

au 01 60 54 57 32

mediatheque@dammartin-en-goele.fr

Mairie de Dammartin-en-Goële
79, rue du Général-de-Gaulle
77230 Dammartin-en-Goële
Tél. 01 60 03 85 50 / Fax: 01 64 02 78 65
contact@dammartin-en-goele.fr

Directeur de la publication : Michel Dutruge
Directeur de la rédaction : Pierre Bennet
Rédaction, maquette, photos :
Audrey Taupenas, Thomas Moreau,
avec la participation d'Anaïs Mougey, Chloé-Cassiopée Bennet et Rémi Cheron.

Imprimerie :
Aria Repro
Certifiée PEFC - papier écologique
Tirage : 4400 exemplaires.
Distribution :
société Champar

Dépôt légal - N°185 - février - mars 2015

Dépôt légal - février 2015 - pour le magazine municipal titré « Dammartin hebdo - Hors série ».

Inscrivez-vous à la newsletter
de Dammartin-en-Goële
sur
www.dammartin-en-goele.fr





**Le maire
Michel Dutruge**

En raison des événements qui ont bouleversé la vie de notre commune le 9 janvier, notre première soirée de vœux de cette mandature ne devait être ni classique, ni traditionnelle.

Vous l'avez compris et vous êtes venus très nombreux respecter la minute de silence en hommage aux 17 victimes des derniers événements terroristes. Ce grand moment d'émotion, partagé tous ensemble, a été marqué par la présence de la colonel Anne Fougerat, du commandant Frédéric Dantin, du lieutenant Laurent Chouly accompagné par une grande partie de sa brigade et de Michel Catalano, gérant de l'imprimerie CTD, complètement hors-service après l'assaut donné pour mettre fin à la traque des deux terroristes.

Remercier l'ensemble du personnel communal, du corps enseignant, de mon équipe d'élus pour leur courage et leur dévouement durant cette journée et rendre hommage à tous ceux qui ont fait que cette journée n'ait pas été entachée du sang des innocents, était un impératif, car notre commune est marquée à jamais et cette date du 9 janvier 2015 sera gravée dans l'histoire de Dammartin.

En fin de soirée, j'ai donné les faits marquants de l'année 2014 et les grandes orientations pour l'année 2015 et je me suis engagé à y revenir dans les prochains numéros de Dammartininfos.

Je le fais à travers l'interview rédigée en pages 4 et 5 de ce numéro, qui respecte ma ligne de conduite : sincérité et transparence.

Auparavant, je tiens à préciser encore deux choses :

D'abord, au cours de la soirée des vœux, je vous ai proposé de rebaptiser la rue Clément Ader en la nommant rue du « 9 janvier 2015 ». Cette proposition avait surtout pour but de ne jamais oublier les événements de cette journée afin que le courage de chaque Dammartinois reste gravé dans la pierre.

Finalement, je n'ai pas mis cette proposition à la délibération du conseil municipal du 11 février car, l'émotion de Madame Catalano, épouse du gérant de l'imprimerie CTD, reste très forte. C'est trop pour elle de se dire que ce sera sa nouvelle adresse.

Je respecte sincèrement sa sensibilité, c'est pourquoi le nom « rue du 9 janvier 2015 » pourrait être donnée à une autre voie ultérieurement, après débat en conseil municipal. La pose d'une plaque commémorative sera également proposée.

Ainsi, la rue Clément Ader gardera son nom.

Enfin, vous avez tous reçu dans vos boîtes aux lettres, début février, un hors série titré « Dammartin Hebdo ». Ce numéro exceptionnel avait pour but de partager avec les administrés une partie des nombreux messages de soutien envoyés du monde entier les 9 - 10 et 11 janvier 2015.

Aujourd'hui, on nous accuse de « récupération partisane ». Je pose donc la question : comment une sélection d'une multitude de messages de solidarité, reçus en mairie, pourrait signifier une telle récupération ?

Tous les retours positifs de nos lecteurs Dammartinois montrent surtout que ce hors-série était attendu et est fortement apprécié.

Interview : la mise au point du maire

En raison des événements qui ont bouleversé la vie de notre commune le 9 janvier, la cérémonie des vœux n'a pu être traditionnelle.

Les faits marquants de l'année 2014 et les grandes orientations pour 2015 ont été évoqués. Désormais, en voici les détails.

Monsieur le Maire, voilà maintenant dix mois que les Dam-martinois ont très majoritairement choisi de vous confier la gestion de leur commune. Nous allons essayer de retracer cette période en commençant par votre prise de fonction en avril.

« J'ai été confronté dès le début à de grandes difficultés. Tout d'abord, pas de passation de dossiers de la part de mon prédécesseur. Dossiers d'ailleurs quasi inexistantes et qu'il a fallu reconstituer.

La première semaine n'était pas terminée que le Directeur Général des Services en poste, faisant jouer une clause de son contrat en accord avec l'ancien maire, m'annonçait son départ immédiat la veille de la mise en place du nouveau conseil municipal.

Il a fallu ensuite réunir l'ensemble des employés pour leur faire comprendre qu'ils n'avaient aucune crainte à avoir malgré les bruits qui couraient concernant une éventuelle « chasse aux sorcières ».

Enfin, la Trésorière Municipale me faisait rapidement savoir que les finances de la commune étaient dans un état si inquiétant qu'une intervention de la Chambre Régionale des Comptes était possible ».

Le fait d'avoir fait un mandat en tant qu'élus de l'opposition vous a-t-il été d'une aide quelconque ?

« Pendant ces six années, nous n'avons eu droit qu'à des bribes d'informations. Par contre, cela m'a permis de connaître certains mécanismes. Mais j'avais presque tout à apprendre pour mener à bien le projet sur lequel nous avons été élus ».

Quelles ont été vos premières actions pour vous mettre dans le bon sens de la marche ?

« Face à une telle situation et contrairement à mes prévisions, je me suis retrouvé dans une course départ arrêté avec handicap et obstacles. La priorité était de trouver un Directeur Général des Services disponible capable d'organiser un conseil municipal pour un nouveau débat d'orientation budgétaire et de bâtir, avec moi, le budget en un temps record dans des conditions difficiles à cause du manque d'informations laissés par l'équipe sortante. Il me fallait parallèlement faire établir un bilan de santé financière par le biais d'un audit qui allait me confirmer la situation très préoccupante à laquelle j'allais devoir faire face.

Quelles ont été les décisions engendrées par ce constat ?

« Mettre en place un plan d'action et instaurer une rigueur budgétaire très stricte pour l'année 2014. Nous ne pouvons pas continuer dans cette course folle dans les déficits.

Élus de notre majorité et personnel communal ont parfaitement compris. Je les remercie de leur totale implication dans cette mission difficile.

Cette philosophie de gestion mise en place, nous avons pu prendre trois décisions politiques majeures :

- Annulation du projet immobilier dans le parc de la Corbie avec les conséquences budgétaires inhérentes.

- Reprise en main du dossier de la salle de spectacles dont la réalisation sur l'emprise initiale était rendue impossible du fait de l'absence de parkings, suite au recours juridique déposé par un tiers contre le projet de zone commerciale.

- Le périmètre et le nombre de logements de la ZAC Folle Em-prince étant imposés, nous avons pu *a minima* renégocier les prescriptions d'urbanisme pour la seconde phase, avec notamment la suppression de la desserte à travers le parc de la Corbie ».

Comment, au quotidien, avez-vous pris les choses en main ?

« Un bon management commence par une bonne organisation. Nous avons refaçonné les services en les responsabilisant davantage et en leur fixant des objectifs.

Ensuite, nous avons mis les agents dans de meilleures conditions de travail par une mise en cohérence des espaces de travail. Les nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale et de la Police Municipale, le regroupement des secteurs au rez-de-chaussée de la rue Ganneval, la redistribution des bureaux dans la Mairie ont permis à chacun de mieux se positionner.

Nous nous sommes également appliqués à régulariser un certain nombre de dossiers non conformes comme la Zone de l'Europe, les travaux à la Pommeraie ou l'aire d'accueil des gens du voyage ».

Où en est-on aujourd'hui à l'aube de l'année 2015 ?

« Les efforts de chacun ont été payants. L'exercice 2014 a permis de résorber le déficit global de 1.070.000 € et de faire ressortir un excédent consolidé de plus d'1 million d'euros, le tout sans emprunt et sans augmentation de la fiscalité. C'est donc sur une base saine financièrement et efficace en termes de management que nous allons mettre en place le programme sur lequel nous avons été élus. Nous allons pouvoir également affronter la baisse des recettes de fonctionnement due en très grande partie à la forte diminution des dotations de l'État ».

Pouvez-vous nous parler des projets que vous allez réaliser à partir de cette année ?

« → La première réalisation sera la vidéo-protection. Les études techniques et financières sont faites et nous n'attendons plus que le feu vert de la Préfecture pour lancer le marché. Cette action

Grand angle

Interview : la mise au point du maire

est accompagnée par le renforcement de la police municipale dont un nouvel agent est déjà arrivé au 1^{er} février, faisant suite au recrutement d'un ASVP en septembre.

→ La révision de notre Plan Local d'Urbanisme est également déjà en marche avec notamment la volonté de privilégier le logement individuel à la Folle Emprince et d'avoir des exigences qualitatives en matière d'architecture.

→ Pour ce qui est des constructions, l'extension des bâtiments scolaires est une priorité au regard de la forte augmentation de notre population. Le premier groupe concerné sera le Petit Prince qui a été très largement sous dimensionné dès le départ. Ouvert en 2013, il sera déjà saturé à la rentrée 2015. On ne peut pas dire que nos prédécesseurs aient été de grands visionnaires ! Nous travaillons déjà sur la seconde extension qui concernera le groupe de l'Eaubonne.

→ La première partie de la restauration de la Collégiale va démarrer avant l'été pour une année de travaux.

→ La réalisation d'un nouvel Hôtel de Ville est à l'étude pour une mise en œuvre dès 2017. L'état du bâtiment actuel est préoccupant comme celui de l'ensemble du patrimoine communal du fait de son manque d'entretien depuis plusieurs années.

→ Conformément à nos engagements, le secteur sportif sera concerné par la réalisation d'un terrain synthétique à Moriceau, la réhabilitation de la piste d'athlétisme à Jesse Owens et l'extension du Dojo.

→ La salle de spectacles, son implantation, sa mise aux normes environnementales RT 2012, sa réalisation et son financement

sont à l'étude, pour être intégrée dans notre plan pluriannuel d'investissement (P.P.I.).

Vous découvrirez lors du vote du budget d'autres projets de moindre importance.

Pour terminer, parlez-nous des grands événements qui ont marqué la vie de la commune depuis avril dernier.

« Tout d'abord, un événement heureux et festif. Je veux parler des Taxis de la Marne le 7 septembre 2014. Une manifestation particulièrement bien organisée qui a permis aux Dammartinois de se mobiliser pour se souvenir de cette période de notre histoire, dans une atmosphère de fête et de liesse populaire.

Et puis bien sûr, ce 9 janvier 2015 qui a traumatisé toute notre ville et qui a été si abondamment commenté par tous les médias. Je retiendrais principalement l'incroyable mobilisation du 11 janvier avec cette marche réunissant près de douze mille personnes dans nos rues et l'élan de solidarité pour soutenir et aider l'entreprise CTD si durement touchée.

À ces deux occasions, Dammartin a été sous les projecteurs de l'actualité. Je souhaite qu'avec toute mon équipe, nous puissions faire parler de notre ville pour sa qualité de vie et son rayonnement ».

Propos recueillis par le service communication

Tribunes

GROUPE MAJORITAIRE

DÉFENDONS LA BIODIVERSITÉ

Soucieux de notre cadre de vie et des questions environnementales qui se posent, le maire Michel Dutruge a, conformément à son programme, mis en place une délégation au développement durable. Nous soumettrons au conseil municipal le vote d'un budget de fonctionnement de 300 000 €, ainsi qu'un budget d'investissement de 106 000 €.

Dans le document « Notre rivière La Beuvronne » diffusé en collaboration avec le Syndicat de la Haute Beuvronne, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (pesticides) est en partie interdite. 2015 marquera le passage définitif au zéro phyto sur l'ensemble de la commune, y compris sur le secteur de la Folle Emprince qui relève encore du domaine privé.

Les pesticides acquis par l'ancienne équipe municipale seront détruits. Les employés municipaux ne seront pas formés à l'épandage de pesticides. De plus des méthodes alternatives seront mises en place, nécessitant des moyens mécaniques et humains supplémentaires.

Cette année de nombreux projets seront initiés comme des jardins pédagogiques en faveur des écoles de Dammartin, la réappropriation des chemins ruraux et GR1 laissés à l'abandon, l'entretien des mares de la Corbie, du parc de la Tuilerie et du chemin d'Orcheux dans le respect de la biodiversité et la préservation des zones humides ainsi que la mise en place de jardins familiaux. Comme vous avez pu le constater, la précédente municipalité ayant écarté de faire de Dammartin une ville « verte et durable », nous avons lors du conseil municipal de juin 2014, refusé un permis de construire, validé par l'ancien maire, afin de sauvegarder 8010 m² d'espaces boisés sur la partie « Saint Ladre » du parc de la Corbie. Nous avons dû aussi intervenir pour annuler le projet d'une route en lieu et place de l'actuel chemin des petits puits.

Nous sommes, aujourd'hui, les héritiers de projets urbanistiques toxiques de l'équipe précédente et nous devons tous ensemble travailler pour en trouver l'antidote.

Sylvain Messiaen, conseiller municipal délégué au développement durable. Au nom du groupe majoritaire « Rassemblement pour l'avenir de Dammartin ».



GROUPE D'OPPOSITION

ET MAINTENANT ...

L'horreur, l'effroi, tout a été dit et bien dit après les événements tragiques qui se sont déroulés début janvier dans notre pays et dans notre ville. Je veux d'ailleurs vous saluer pour votre sang-froid et exprimer toute ma gratitude aux forces de l'ordre et à tous ceux qui ont participé aux opérations sur le terrain. Heureusement aucun Dammartinois a été blessé mais dix-sept de nos compatriotes ont été assassinés parce qu'ils étaient dessinateurs, policiers ou juifs par des enfants de la République radicalisés. L'islam a été dévoyé. Nos compatriotes musulmans ont honte et ont peur et nos compatriotes juifs ont peur. L'heure est grave. Il faut donner du sens, un projet, une vision à nos compatriotes. Si nous voulons que la République fasse sens et histoire commune, il nous faut trois priorités : l'éducation, la laïcité et l'intégration. Il faut rappeler inlassablement que la laïcité ce n'est pas l'absence de religions mais la liberté pour chacun d'en avoir une ou pas à titre individuel, que la communauté nationale est une et indivisible et que c'est le droit qui organise notre vie collective. Plus que jamais, pour résister aux dérives extrémistes, il est urgent de réduire les inégalités, de lutter contre les discriminations et de dénoncer les théories conspirationnistes et les amalgames entre musulmans et terroristes qui sont relayés sur internet. Près de quatre millions de citoyens aux origines diverses et une cinquantaine de chefs d'État du monde entier ont défilé dans notre pays lors des marches républicaines sous la bannière de la liberté d'expression et de la fraternité. Nous devons être à la hauteur de l'esprit du 11 janvier !



Stéphane Jabut, conseiller municipal au nom du groupe « Agir ensemble pour notre ville ».

Coup de projecteur

Tennis club : bientôt une journée portes ouvertes

Fin mars, l'association sportive de Dammartin ouvrira ses portes au public. Débutant ou confirmé, enfant ou adulte, tout le monde est concerné.



Photo de groupe de quelques adhérents du club.

Fin mars, le tennis club de Dammartin ouvrira ses portes pour une journée découverte. L'occasion, pour tous, de rencontrer les membres de l'association et de prendre connaissance de leurs cours et des animations proposées toute l'année.

Au programme de cette journée portes ouvertes : visite guidée des installations, démonstrations des meilleurs joueuses et joueurs du club et beaucoup d'autres avantages.

Cette journée portes ouvertes est accessible à tous, même si vous ne pratiquez pas le tennis. « Débutant ou joueur confirmé,

jeune ou adulte, peu importe, le tennis est un sport pour tous et pour toute une vie » explique Alain Spilmont, président du Tennis club de Dammartin .

Toute l'année, des animations sont organisées pour les adhérents telles que des stages lors des vacances scolaires, soirées des jeunes, Halloween, galette des rois, repas annuel... En mai 2015, l'association prévoit également une sortie à Roland Garros pour 60 personnes.

Réservation des courts en direct par internet sur www.club.fft.fr/dammartintennis

Le Tennis Club de Dammartin, c'est :

- 3 courts couverts
- 3 courts extérieurs
- Un mur d'entraînement
- Un club house (vestiaires, sanitaires, bureau, bar, une salle récente de 55 m²).

C'est aussi :

- 5 enseignants (3 brevetés d'État et 2 moniteurs)
- 30 équipes en compétition chaque année (jeunes, seniors, seniors +)
- 2 tournois annuels (seniors en juin, jeunes en novembre)
- Equipe 1 : Messieurs en division d'Excellence - Equipe 1 : Dames en Honneur
- Et, depuis janvier 2015 : l'équipe 12 ans Garçons est championne de Seine-et-Marne !

C'est surtout :

- 230 adhérents, de 5 à 80 ans

Plus d'information auprès du Tennis Club de Dammartin

Tél. 01.60.03.52.50

Mail : tennis.dammartin@fft.fr

Flash-back



Exposition Taxis de la Marne, au collège de l'Europe.



Les poussinades du Cord ont eu lieu le 7 février.



Coupe D'île de France de Roller Skating Artistique le 1^{er} février au gymnase du Lycée de Dammartin



Conférence de l'art, le 15 janvier salle Louis Lumière

Flash-back

Lors des vœux du maire, jeudi 22 janvier, hommage rendu aux forces de l'ordre de Dammartin et aux membres de l'imprimerie CTD, en présence de Michel Catalano. Avec remise des médailles de la ville.



Cher Monsieur,

Félicitations pour avoir protégé les enfants
Vendredi, et d'avoir fait un appel à la
télévision, pour prévenir les parents, que
les enfants étaient en sécurité.

Ma famille était émue.

Je suis Enola et j'ai 10 ans.

Lors de la cérémonie, lecture du message d'Enola,
10 ans, à la suite des événements du 9 janvier 2015.



Début février, le maire a remis plus de 600 enveloppes de
soutien à l'imprimerie CTD.

Le 11 février, le conseil municipal a voté en faveur d'un
don de 5000 € à l'imprimerie.



Radio France Info en direct de Dammartin, le 6 février. Avec
le maire, Michel Catalano patron de CTD, Émilie Moaligou
professeur au collège de l'Europe et Patrick Pelloux, médecin
et chroniqueur à Charlie Hebdo.

À l'affiche

Printemps des poètes Du 7 au 22 mars

À la médiathèque, place des Prieurs.

Au programme : Boîte de poésies où les lecteurs pourront déposer leurs poésies.

Elles seront accrochées dans la médiathèque. Également, des poésies seront inscrites sur les vitres, sur les marches et sur le sol de la médiathèque. Avis aux automobilistes : des poèmes seront déposés sur les pare-brise.
Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32



Conférence de l'art « Véronèse » Vendredi 20 mars

Animée par l'artiste plasticienne Sylvie Testamarck, sur le thème de « Véronèse », à 18h30 salle Louis Lumière.

Entrée : 5 €

Renseignements auprès du service culturel au 01 60 54 97 32 culture@dammartin-en-goele.fr



Samedi 14 mars

Café philo

à 15h à la médiathèque, place des Prieurs.

Renseignements au service culturel au 01 60 54 97 32 / culture@dammartin-en-goele.fr

Samedi 14 mars

Croc histoire

pour les petits de 4 à 10 ans à 10h30 à la médiathèque, place des Prieurs.

Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

Jeux en famille

samedi 14 mars de 15h à 19h, salle de l'Eau bonne. Proposés par la ludothèque
Renseignements au 01 60 03 54 21

Samedi 21 mars

Au fil des saisons

Atelier créatif sur le thème des décorations de gâteaux en pâte d'amandes

Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

Stage de Qi qong

Samedi 21 mars, de 10h à 12h à la salle de l'Eaubonne, l'association Lividao animera des cours de Qi qong.

Tarifs : 10€ pour les adhérents à l'association / 20€ pour les non-adhérents
Renseignements au 06.10.77.18.27

Fête foraine du 21 au 29 mars

La Fête foraine, sur l'esplanade du château, est ouverte au public :

Samedi 21, dimanche 22 Mercredi 25, samedi 28 et dimanche 29 mars de 14h à 19h.

Renseignements en mairie

Dimanche 22 mars

Course sur route

dès 9h, au départ du Dojo. Organisée par le Cord. Accès libre et gratuit pour tous.

Renseignements 01 64 33 35 60 et sur www.cord.fr

Dimanche 22 mars

Championnat départemental de Judo

toute la journée au Dojo, avenue de l'Europe (derrière le collège).

Accès libre pour tous.

Renseignements au 06 76 96 86 59 judodammartin.chatrian@orange.fr

Samedi 28 février

Tournoi de foot en salle

Catégorie U11.

Rendez-vous de 9h à 18h au gymnase du centre. Restauration prévue sur place.

Organisé par le club de foot dammartinois.
Renseignements au 06 76 09 17 12

Jeudi 5 mars

Conseil municipal

à 20h30, salle Louis-Lumière

Renseignements en mairie

Samedi 7 mars

Croc histoire

pour les petits de 6 mois à 3 ans à 10h30 à la médiathèque, place des Prieurs.

Renseignements à la médiathèque au 01 60 54 97 32

Point Virgule : les humoristes débarquent à Dammartin

Samedi 28 mars

A se tordre de rire. La plus petite des grandes scènes parisiennes vous propose «hors les murs» ses coups de couers artistiques, esl actuels et futurs grands de l'humour : Donel Jacksman, Aymeric Lompret, Béatrice Facquer, à 20h30 salle Louis Lumière.

Entrées : 13 € et 8 € pour - 18 ans
Billetterie auprès du service culturel au 01 60 54 97 32 culture@dammartin-en-goele.fr

Bât. médiathèque G. Sand, place des Prieurs.

5 places tirées au sort au cours de la soirée seront offertes par le Point Virgule pour un spectacle à Paris.



Carte ADOS

Dans le but de rendre la ludothèque accessible au plus grand nombre et de promouvoir le jeu pour tous, pour cette nouvelle année 2015 la ludothèque propose une CARTE INDIVIDUELLE ADOS (pour les non adhérents), au tarif de 5€ pour 4 venues, pour du jeu sur place, renouvelable plusieurs fois dans l'année.

Une fiche d'inscription est à remplir par l'adolescent et le responsable légal.

L'adolescent sera alors libre de l'utiliser mais devra faire tamponner sa carte à chaque venue.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Renseignements à la ludothèque, place des Prieurs.

Tél. 01 60 03 54 21

ludotheque.goele@cegetel.net